

COMPRENDRE

DOSSIER ENTREPRISES

LE TISSU ÉCONOMIQUE EN QPV : UNE HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Rapport 2023



Directeur de publication : Stanislas Bourron
Responsable de collection : Agnès Reiner
Directrice éditoriale : Sylviane Le Guyader
Rédacteur : Emma Riou, analyste territoriale (ANCT)
Date d'édition : Avril 2024

Sommaire

Introduction ————— **5**

PARTIE 1

Démographie des entreprises en QPV : une ubérisation des activités ————— **6**

- Le fort développement des micro-entrepreneurs
- Le boom des activités de coursiers

PARTIE 2

Les zones franches urbaines - territoires entrepreneurs (ZFU-TE) : une croissance du nombre d'établissements implantés en 2021 ————— **8**

- En 2021, plus de 100 000 établissements installés au sein des ZFU-TE des QPV...
- ... au profit des secteurs d'activité de transport et entreposage et de la construction

PARTIE 3

L'entrepreneuriat, porté par le secteur du transport ————— **10**

- Les femmes restent loin de l'entrepreneuriat
- Les hommes, très impactés par le phénomène d'uberisation

Introduction

Le nombre d'entreprises en QPV a presque doublé en 5 ans. Les secteurs d'activités les plus représentés sont le commerce, le transport et la construction (**partie 1**). Des dynamiques similaires se retrouvent dans les Zones Franches Urbaines-Territoires Entrepreneurs (ZFU-TE), profitant particulièrement aux entreprises du secteur de la construction (**partie 2**).

L'entrepreneuriat en QPV reste majoritairement une histoire d'hommes. Les femmes entreprennent moins que dans les autres quartiers. Le fort développement des micro-entreprises en QPV est propulsé par les plateformes de livraison (livreurs, chauffeurs VTC) (**partie 3**).

SOURCE ET MÉTHODE

Les chiffres de ce dossier sont issus de la source statistique d'étude de la démographie des entreprises (Sirene) des années 2014 à 2021. Pour chaque millésime, nous disposons de données en lien avec : les stocks d'établissements implantés au 1er janvier d'une année courante et les flux d'établissements qui se sont installés (par création ou transfert d'activité) en cours d'année.

Depuis 2017, les données géoréférencées de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion sont toutes disponibles.

Démographie des entreprises en QPV : une ubérisation des activités

Le fort développement des micro-entrepreneurs

Au 1^{er} janvier 2021, 316 966 établissements sont implantés dans un QPV. Depuis 2017, le nombre d'établissements implantés dans les QPV de France métropolitaine est en forte croissance (+ 43,2 % entre 2017 et 2021), cette dynamique se trouve également hors QPV. En 2021, 92 590 nouveaux établissements se sont installés en QPV métropolitains, dont 66 199 micro-entrepreneurs. Cette dynamique est, dans une moindre mesure, également présente pour les QPV des Drom : entre 2017 et 2021, le nombre d'établissements implantés croît de 17,6 %, avec en 2021, 4 381 nouveaux établissements, dont 2 024 micro-entrepreneurs (**graphique 1**).

Cette forte croissance des entreprises est poussée par les micro-entreprises. En 2021, dans les QPV métropolitains, plus d'une nouvelle implantation d'entreprise sur deux se fait sous le statut de micro-entrepreneur. Ce phénomène est lié à une « uberisation » de l'économie, dont la masse salariale est constituée d'une population précaire, et donc plus susceptible de résider en QPV. Cette croissance des nouvelles implantations via ce statut soulève de nombreuses questions sur la précarisation du marché de l'emploi d'une partie de la population déjà précaire financièrement et socialement¹.

Le boom des activités de coursiers

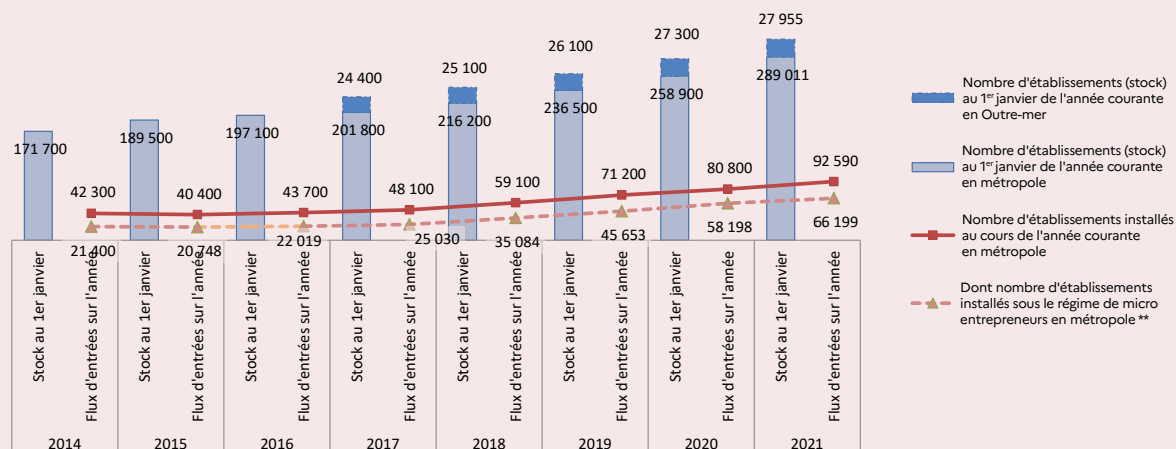
Comme les années précédentes, le commerce de détail est le 1^{er} secteur d'activité en QPV : au 1^{er} janvier, il concerne 15,8 % des établissements implantés en métropole, et 18,2 % dans les territoires d'outre-mer. Les entreprises de construction spécialisée sont également fréquentes dans les QPV (13,9 %). À l'inverse, les activités spécialisées (scientifiques, techniques et financières) sont moins représentées en QPV que dans les quartiers environnants (**tableau 1**).

Les activités de transport et d'entreposage sont la 1^{ère} activité des nouvelles entreprises en QPV métropolitains. Leur part a doublé, passant de 17,3 % en 2017 à 34,3 % en 2021. Sur l'ensemble des entreprises, les activités de transport et d'entreposage représentent ainsi 14 % des entreprises en 2021 contre 10,9 % en 2020. Dans les unités urbaines englobantes, ces activités représentent 11,1 % des créations et 4,8 % du stock. Cela illustre également le phénomène « d'uberisation », très répandu dans le secteur des transports (taxi, VTC, livraison à domicile), probablement accentué par la crise sanitaire liée au Covid-19. Les QPV ultramarins, quant à eux, sont globalement plus industriels que ceux de métropole : 8,1 % relèvent ainsi d'industrie manufacturière, extractive ou autre, contre 3,9 % dans les QPV métropolitains. De plus, le secteur d'activité le plus dynamique est le commerce de détail qui représente 13,8 % des nouvelles entreprises.

1. Bianquis, Gaspard. « Le chauffeur Uber, entrepreneur précaire ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 19, no. 2, 2016, pp. 155-159.

Graphique 1

Nombre d'établissements en activité implantés dans les QPV au 1^{er} janvier de l'année courante et nombre d'installations (dont sous le régime de micro-entrepreneurs*) au cours de l'année courante



(*) Régime de l'auto-entrepreneur jusqu'en 2014. (**) Données après correction (cf. Insee, communiqués de presse du 16/09/2020).

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements.

Champ : quartiers prioritaires de métropole et des Drom (hors Mayotte).

Traitement : ANCT - ONPV

Note de lecture : au 1^{er} janvier 2021, 289 011 établissements sont implantés dans les QPV métropolitains, 27 955 dans ceux des Drom. Sur l'ensemble de l'année 2021, 92 590 nouveaux établissements se sont installés dans un QPV métropolitain, dont 66 199 sous le régime du micro-entrepreneuriat.

Tableau 1

Répartition par secteur d'activité des établissements en activité au 1^{er} janvier 2021 et de ceux implantés au cours de l'année 2021 (en %)

	Stocks au 1er janvier 2021				Implantations en cours d'année 2021			
	Ensemble des QPV		Autres quartiers des unités urbaines englobantes		Ensemble des QPV		Autres quartiers des unités urbaines englobantes	
	France métropolitaine	Outre-mer	France métropolitaine	Outre-mer	France métropolitaine	Outre-mer	France métropolitaine	Outre-mer
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	3,9	8,1	5,2	9,5	2,4	5,5	3,9	6,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles et commerce de gros	6,6	7,2	7,1	8,7	6,0	8,6	5,7	7,4
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	15,8	18,2	11,0	12,6	9,2	13,8	7,7	9,9
Hébergement et restauration	7,0	8,1	5,7	6,9	4,6	8,3	3,3	6,5
Construction hors travaux de construction spécialisés	1,6	2,2	1,4	2,3	0,8	1,2	0,9	1,4
Travaux de construction spécialisés	13,9	10,2	8,7	10,6	9,7	9,2	6,7	7,7
Enseignement	2,4	3,4	3,6	3,6	2,7	3,6	4,7	5,3
Activités pour la santé humaine + Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	7,5	10,1	9,5	7,9	3,6	9,4	7,1	9,7
Activités scientifiques et techniques	7,9	7,6	15,8	9,8	9,6	8,0	19,6	13,1
Services administratifs et de soutien	5,1	6,6	5,3	7,6	5,0	7,6	5,6	7,9
Transports et entreposage	14,0	3,8	4,8	4,0	34,3	11,2	11,1	5,3
Activités immobilières	2,3	3,0	4,8	4,9	1,2	1,6	4,4	4,2
Information et communication	3,5	2,1	4,9	2,8	3,9	2,4	6,5	3,6
Activités financières et d'assurance	1,8	2,6	4,5	2,9	0,8	1,7	3,4	2,7
Autres activités de services	6,8	6,9	7,6	6,1	6,1	7,9	9,2	9,1

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements.

Champ : quartiers prioritaires de métropole et des Drom (hors Mayotte).

Traitement : ANCT - ONPV

Note de lecture : au 1^{er} janvier 2021, 15,8 % des établissements implantés en QPV métropolitains relèvent du secteur du commerce de détail, contre 18,2 % de ceux implantés en QPV des Drom. Sur l'ensemble de l'année 2021, 9,2 % des 92 590 nouveaux établissements qui se sont implantés en QPV métropolitains relèvent de ce secteur d'activité, contre 13,8 % pour ceux implantés en QPV ultramarins.

Les zones franches urbaines - territoires entrepreneurs (ZFU-TE) : une croissance du nombre d'établissements implantés en 2021

En 2021, plus de 100 000 établissements installés au sein des ZFU-TE des QPV...

Au 1^{er} janvier 2021, 112 957 établissements sont implantés au sein des ZFU-TE des QPV métropolitains. Le rythme d'augmentation du nombre total d'établissements installés en QPV au sein des ZFU-TE, qui ralentissait sensiblement depuis 2014, s'accélère de nouveau depuis 2017 (**graphique 2**). Le nombre d'implantations de nou-

veaux établissements progresse en 2021, avec 30 752 établissements nouvellement implantés. Le taux d'installation en QPV au sein des ZFU-TE s'élève ainsi à 27,2 % en 2021, un taux plus élevé que celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes (23,4 %). L'implantation sous le régime de micro-entrepreneur représente plus du double des nouvelles implantations (19 937).

Pour mieux comprendre

Les ZFU-TE : zones créées dans des quartiers de plus de 8 000 habitants particulièrement défavorisés. Au nombre de 100, elles contiennent un ou plusieurs QPV. Sous réserve de respecter une clause locale d'embauche, l'implantation d'une entreprise dans une ZFU-TE donne lieu à un dispositif d'exonération totale de charges fiscales et de cotisations sociales pendant 5 ans et d'exonération partielle ensuite. Le dispositif a évolué depuis sa création en 1995, avec tout d'abord un élargissement géographique en 2004 et en 2006, puis une refonte en 2015 avec une nouvelle dénomination « Territoires entrepreneurs » et des avantages réduits. La durée du dispositif passe de 14 ans (5 ans puis dégressivité pendant 9 ans) à 8 ans (5 ans puis dégressivité pendant 3 ans). Le plafond de l'exonération passe également de 100 000 à 50 000 € par an, avec toujours une majoration possible de 5 000 € par salarié habitant dans un QPV ou une ZFU embauché par l'entreprise pendant plus de 6 mois à temps plein.

Le taux d'installation : nombre annuel d'installations d'établissements (transferts et créations pures) rapporté au nombre d'établissements en activité présents au 1^{er} janvier de l'année courante.

... au profit des secteurs d'activité de transport et entreposage et de la construction

En 2021, les secteurs les plus représentés parmi les établissements implantés en QPV au sein des ZFU-TE sont ceux des travaux de construction spécialisés (15,1 %), des activités pour la santé humaine (12,6 %), du commerce de détail (11,4 %), et des activités de transport et d'entreposage (11,3 %) (**tableau 2**). Par rapport aux autres quartiers, les ZFU-TE des QPV se distinguent par une plus forte proportion d'établissements de travaux de construction spécialisés (+ 6,3 points de pourcentage) ou d'établissements d'activités pour la santé humaine (+ 3,7 points de pourcentage).

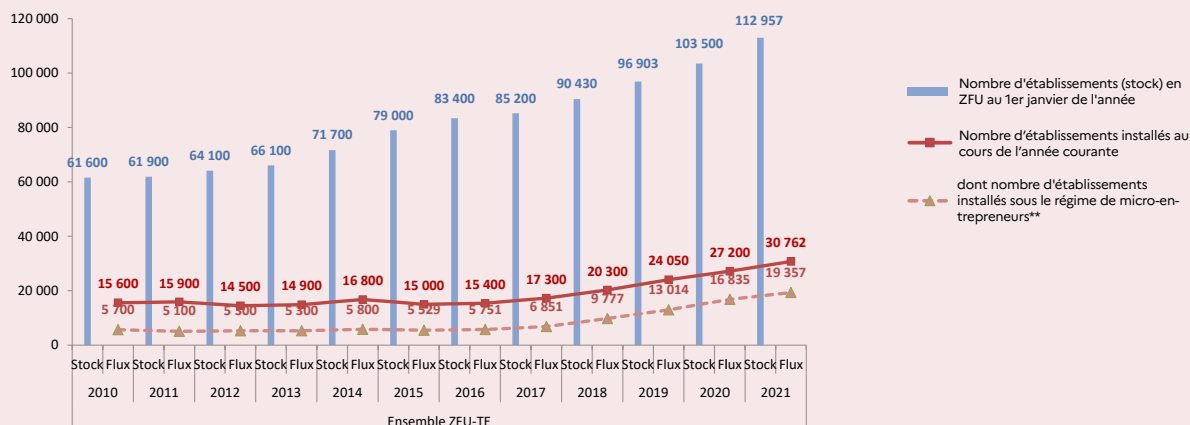
À l'inverse, le secteur des activités scientifiques et techniques (- 5,9 points de pourcentage) est fortement sous-représenté.

Pour ce qui est des installations, le transport et l'entreposage continuent d'être particulièrement dynamiques en ZFU-TE : le transport et l'entreposage représentaient 30,5 % des nouvelles implantations en 2021, 26,9 % en 2020 et 23,2 % en 2019.

De plus, au cours de l'année 2021 en ZFU-TE, 62,9 % des entreprises nouvellement implantées le sont sous le régime de micro-entrepreneur.

Graphique 2

Nombre d'établissements en activité implantés en ZFU-TE et nombre d'installations (dont sous le régime de micro-entrepreneurs*)



(*) Régime de l'auto-entrepreneur jusqu'en 2014. (**) Données après correction (cf. Insee, communiqués de presse du 16/09/2020).

Source : répertoire des entreprises et des établissements, Insee.

Champ : ZFU-TE métropolitaines.

Traitement : ANCT - ONPV

Note de lecture : au 1^{er} janvier 2021, 112 957 établissements sont implantés en ZFU-TE. Sur l'ensemble de l'année 2021, 30 752 nouveaux établissements se sont installés en ZFU-TE, dont 19 357 sous le régime du micro-entrepreneuriat.

Tableau 2

Répartition par secteur d'activité des établissements en activité au 1^{er} janvier 2021 et de ceux implantés au cours de l'année 2021 en ZFU-TE et autres quartiers des unités urbaines englobantes

	Stocks au 1er janvier 2021		Implantations en cours d'année 2021	
	ZFU-TE	Autres quartiers des UU englobantes	ZFU-TE	Autres quartiers des UU englobantes
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	4,1	4,6	2,5	3,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles et commerce de gros	7,3	7,0	6,6	5,5
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	11,4	10,5	8,1	7,4
Hébergement et restauration	4,4	5,6	4,1	3,3
Construction hors travaux de construction spécialisés	1,9	1,6	1,1	1,0
Travaux de construction spécialisés	15,1	8,8	11,0	6,5
Enseignement	2,2	3,6	2,7	4,6
Activités pour la santé humaine + Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	12,6	8,8	5,8	6,3
Activités scientifiques et techniques	10,8	16,6	10,3	20,0
Services administratifs et de soutien	5,8	5,3	5,7	5,3
Transports et entreposage	11,3	6,1	30,5	14,3
Activités immobilières	2,3	4,6	1,4	4,0
Information et communication	3,7	5,5	3,9	6,8
Activités financières et d'assurance	2,6	4,2	1,4	3,2
Autres activités de services	4,5	7,2	4,9	8,4

(*) Régime de l'auto-entrepreneur jusqu'en 2014. (**) Données après correction (cf. Insee, communiqués de presse du 16/09/2020).

Source : répertoire des entreprises et des établissements, Insee.

Champ : ZFU-TE métropolitaines et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Traitement : ANCT - ONPV

Note de lecture : au 1^{er} janvier 2021, 11,4 % des 112 957 établissements implantés en QPV au sein des ZFU-TE relèvent du secteur du commerce de détail, contre 10,5 % de ceux implantés dans un autre quartier des unités urbaines englobantes. Sur l'ensemble de l'année 2021, 8,1 % des 30 752 nouveaux établissements qui se sont implantés en ZFU-TE, relèvent de ce secteur d'activité, contre 7,4 % pour ceux implantés dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.

L'entrepreneuriat, porté par le secteur du transport

Les femmes restent loin de l'entrepreneuriat

En 2021, 75 % des nouvelles entreprises individuelles en QPV ont été créées par des hommes. La part des nouvelles entrepreneuses est bien inférieure aux quartiers environnants (25 % contre 41 %).

La quasi-totalité des entreprises individuelles créées en 2021 sont des micro-entreprises (93 % chez les hommes et 91 % chez les femmes).

La part des micro-entreprises en QP est plus importante que dans les quartiers environnants (92,4 % contre 88,7 %). Ces différences sont sous-jacentes du phénomène d'ubérisation de l'économie et dont les QPV sont plus touchés que le reste du territoire.

Les créations d'entreprises sont majoritairement réalisées par les moins de 30 ans. Cette tranche d'âge représente 47,8 % des créations chez les hommes contre 48,3 % chez les femmes.

Pour mieux comprendre

Les entreprises individuelles : il en existe 2 types : **l'entreprise individuelle** classique et la **micro-entreprise**. L'entreprise individuelle classique est une entreprise avec une seule personne à sa tête. La micro-entreprise (anciennement auto-entrepreneur) est une entreprise individuelle bénéficiant d'un régime simplifié. Toutes les activités ne peuvent pas être exercées sous le statut de micro-entrepreneur. C'est notamment le cas des professions libérales réglementées et certaines professions artistiques dépendantes du droit d'auteur (**Bpifrance Création, 2021**).

Les hommes, très impactés par le phénomène d'ubérisation

En 2021, en QPV, 50,9 % des créations d'entreprises chez les hommes sont dans le secteur du transport et de l'entreposage contre 14,1 % chez les femmes et 26,7 % dans les autres quartiers. Sachant que deux micro-entrepreneurs des transports sur trois travaillaient via une plateforme numérique en 2018², ce phénomène soulève de nombreuses questions sur la précarisation du marché de l'emploi d'une partie de la population déjà précaire financièrement et socialement³.

En dehors du transport et de l'entreposage, les hommes entreprennent dans le commerce (11,5 %) et la construction (10 %) dans les QPV. Les femmes sont fortement présentes dans le commerce (19,3 %) et notamment le commerce de détail à distance et à domicile (7,5 %). Tandis que dans les unités urbaines englobantes, les activités spécialisées et techniques représentent la plus grande part des nouvelles entreprises chez les femmes (25 %) et notamment les activités de conseil en gestion (9,8 % des créations d'entreprise chez les femmes en 2021).

2. « Micro-entrepreneurs immatriculés en 2018 : dans les transports, deux sur trois travaillent via une plate-forme numérique », Insee Première n°1821, octobre 2020.

3. Bianquis, Gaspard. « Le chauffeur Uber, entrepreneur précaire ? », Regards croisés sur l'économie, vol. 19, no. 2, 2016, pp. 155-159.

Tableau 3

Répartition des créations d'entreprises par sexe, catégorie juridique, collaborateur et tranche d'âge selon le lieu de résidence

	QPV			UU		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Créations d'entreprises individuelles	100,0	75,0	25,0	100,0	59,0	41,0
Catégorie juridique						
Entreprise individuelle classique	7,6	7,0	9,4	11,3	9,7	13,5
Micro-entrepreneur	92,4	93,0	90,6	88,7	90,3	86,5
Tranche âge						
< 20 ans	5,8	6,3	4,4	4,2	5,3	2,7
20-29 ans	42,3	41,5	44,0	39,7	39,8	39,5
30-39 ans	29,6	30,1	27,7	28,3	28,2	28,4
40-49 ans	14,3	14,5	13,6	15,6	14,6	17,0
50-59 ans	5,9	5,7	6,5	8,3	7,6	9,1
60-65 ans	1,4	1,3	1,5	2,7	2,9	2,3
> 65 ans	0,6	0,6	2,3	1,3	1,6	1,0

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements.**Champ** : ensemble des nouvelles activités marchandes, individuelles, non agricoles en QPV et autres quartiers des unités urbaines englobantes.**Traitement** : ANCT - ONPV**Note de lecture** : en 2021, 75 % des créations d'entreprises en QPV ont été réalisées par des hommes. 93 % des créations, chez les hommes, se sont faites sous le statut de micro-entrepreneur et 6,3 % ont moins de 20 ans.**Tableau 4**

Répartition par secteur d'activité des créations d'entreprises en 2021 selon le sexe et le lieu de résidence

	QPV			UU		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Industries extractives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie manufacturière	1,8	1,0	4,2	3,5	2,1	5,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1
Construction	7,7	10,1	0,5	5,7	9,4	0,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13,5	11,6	19,4	11,5	11,5	11,4
Transports et entreposage	42,1	51,4	14,2	17,5	26,7	4,2
Hébergement et restauration	4,0	4,1	3,6	2,4	2,8	1,9
Information et communication	3,4	3,5	3,2	6,0	7,5	3,9
Activités financières et d'assurance	0,4	0,3	0,6	0,8	0,9	0,7
Activités immobilières	0,8	0,6	1,6	2,6	2,2	3,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,6	6,5	18,8	19,8	16,3	25,0
Activités de services administratifs et de soutien	4,7	4,2	6,4	5,7	5,8	5,7
Enseignement	2,7	2,0	4,9	6,1	5,0	7,7
Santé humaine et action sociale	2,5	1,0	7,1	5,8	2,7	10,2
Arts, spectacles et activités récréatives	1,8	1,3	3,4	4,0	3,3	4,9
Autres activités de services	4,6	2,1	11,9	8,4	3,7	15,2

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements.**Champ** : ensemble des nouvelles activités marchandes, individuelles, non agricoles en QPV et autres quartiers des unités urbaines englobantes.**Traitement** : ANCT - ONPV**Note de lecture** : en 2021, en QPV, 10 % des créations d'entreprises chez les hommes relèvent du secteur de la construction contre 9,4 % chez les hommes dans les quartiers englobants.

DOSSIER ENTREPRISES

**le tissu économique en QPV : une hausse
du nombre d'entreprises**

Rapport 2023

